

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 26 mars 2024

Le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures et huit minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.
Date de convocation du Conseil : le vingt-et-un mars deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT Christophe PONCET.

Absents : Frédéric DELOLME, pouvoir à Pierre LETIEVANT.

Secrétaire de séance : Bernadette TRANCHAND

Délibération n°5 : (2023-0010)

Objet : Attribution des subventions 2024 :

Considérant les demandes d'attribution de subventions reçues pour l'année 2024,

Les propositions suivantes sont soumises à l'approbation du conseil municipal :

- ADMR : 300 €,
- Association Tarentaise Jeux : 250 €,
- France Alzheimer : pas de subvention,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
Décide** d'attribuer une subvention à l'Association Tarentaise Jeux d'un montant de 250€ et une à l'ADMR d'un montant de 300€.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie certifiée conforme
À Tarentaise, le 27/03/2024

*Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le 02/04/2024
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,
Maire



Bernadette TRANCHAND,
Secrétaire de séance